



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 12.11.2021

Publications supplémentaires: KABVD 12.11.2021, KABVS 19.11.2021

Date d'échéance prévue: 12.11.2026

Numéro de publication: KK02-0000022373

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Publication de faillite/appeal aux créanciers HOLIMONT SA

Débiteurs:

HOLIMONT SA

CHE-112.305.607

Route de Champ-Colin 12

1260 Nyon

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 12.03.2021

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 13.12.2021

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Remarques:

Précédemment suspendue pour défaut d'actif, cette faillite est réouverte.

But de la société : acquisition, aliénation et gestion de participations dans des

entreprises, notamment dans le secteur immobilier.

La société faillie est propriétaire des immeubles suivants :

Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 920, plan no 13, au lieu dit : Les Flives
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1020, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1021, plan no 14, au lieu dit : Les Flives
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1027, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1574, plan no 13, au lieu dit : Les Flives
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1578, plan no 13, au lieu dit : Les Flives
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1579, plan no 13, au lieu dit : Les Flives
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1596, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1597, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1598, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1599, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1600, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1601, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1602, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs
Commune d'Anniviers à Grimentz, parcelle RF 1603, plan no 14, au lieu dit : Les Vernecs